

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Ce certificat d'analyses officiel remplace et annule celui émis précédemment

EAST ANGUS (Ville de)
 M. David Fournier
 200 St-Jean est
 East Angus, Québec
 JOB 1R0
 Tél.: (819) 560-8482

Certificat : **1852508**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2017-10-31
 Projet client : Analyses selon RQEP
 Bon de commande : 2924
 Chargé de projets : Nancy Vézeau : 514-332-6001 #5117
 Adresse courriel : nancyvezeau@labenvironeX.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 3179669	Nom du réseau : East Angus / Eau brute	
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X0009350	Chlore résiduel libre : 0.00
Nature : Eau brute	Région Adm. : 05	Chlore résiduel total : 0.00
Nom du préleveur : Gabriel Tetreault	Code lieu prél. : 5	Chloramine : NA
Date de prélèvement: 2017-09-11		Résultat pH : NA
Date de réception: 2017-09-12		
Lieu du prélèvement : 229 chemin Gosford est		
Info. supplémentaires : NA		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Laboratoire
Dénombrement d'Escherichia coli	Oui	MBIO07/ILME40			2017-09-12	LG
Escherichia Coli			0	UFC/100mL		
Entérocoques	Oui	MBIO04/ILME40			2017-09-12	LG
Entérocoques			0	UFC/100mL		
Commentaires de l'échantillon	Température à la réception : 12.0°C Commentaires du client : Échantillon de la nappe souterraine, eau brute.					
Commentaires du certificat :	Ce certificat remplace celui émis précédemment, soit le certificat 1804222, car le numéro de réseau a été modifié pour l'échantillon 3179669.					

Approuvé par : 
 Dominic Bibeau, B.Sc., Mch A. 822
 Responsable technique


Accr. * : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées ■ = Hors critères
 Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 1 de 1